



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# Liste de sauvegarde urgente

Original : anglais

## CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

### COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session  
Kenya  
novembre 2010

#### DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00321 POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL NÉCESSITANT UNE SAUVEGARDE URGENTE EN 2010

**A. ÉTAT(S) PARTIE(S)**

*Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord. (Voir 8.a. ci-dessous)*

Chine

**B. NOM DE L'ÉLÉMENT**

*Voir 1.a. ci-dessous*

*200 caractères maximum.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises

**C. COMMUNAUTÉ(S), GROUPE(S) OU, LE CAS ÉCHÉANT, INDIVIDU(S) CONCERNÉ(S)**

*Voir 1.c. ci-dessous*

*100 mots maximum.*

Les principales régions (communautés) de transmission du patrimoine sont la ville-district de Jinjiang et le district de Jiaocheng placé sous la juridiction de la ville-préfecture de Ningde, dans la province du Fujian, dans le sud de Chine. Les transmetteurs représentatifs sont Fangcai Chen, de la ville-district de Jinjiang, Xixiu Liu et Zhaowei Liu du district de Jiaocheng placé sous la juridiction de la ville-préfecture de Ningde.

**D. BRÈVE DESCRIPTION TEXTUELLE DE L'ÉLÉMENT PROPOSÉ**

*Cette description succincte est particulièrement utile, car elle permet au Comité de connaître rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle peut être utilisée à des fins de visibilité.*

*200 mots maximum.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises est une technique artisanale ancestrale de construction de navires de haute mer à cloisons étanches, pratiquée dans la province du Fujian, dans le sud de la Chine. Les navires sont fabriqués principalement en bois de camphre, de pin et de sapin et assemblés à l'aide d'outils traditionnels. Ils sont construits en appliquant deux technologies de base : l'assemblage de planches feuillées et le calfatage des joints entre les planches à l'aide d'étope, de chaux et d'huile de tung. Un maître artisan élabore les plans et dirige la totalité du processus. De nombreux artisans travaillent en étroite coordination pour bâtir de solides navires de haute mer feuillés, comportant plusieurs caissons indépendants et étanches. La technologie de base pour bâtir ces navires est appelée technique des cloisons étanches des jonques chinoises. C'est l'une des grandes inventions de l'histoire de la construction navale. Elle a apporté une contribution majeure à l'amélioration de la sécurité de la navigation et à la promotion de la communication et des échanges entre les hommes, faisant ainsi progresser la civilisation.

**E. BRÈVE DESCRIPTION DE LA VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT, DE LA NÉCESSITÉ DE LE SAUVEGARDER ET DES MESURES DE SAUVEGARDE PROPOSÉES**

*Cet exposé doit en quelques mots expliquer pourquoi l'élément est proposé pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente et en quoi les mesures de sauvegarde proposées plus loin permettraient de renforcer sa viabilité.*

*300 mots maximum.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises occupe une place centrale dans l'histoire de la construction navale chinoise. Aujourd'hui, les membres des communautés qui transmettent cet artisanat le considèrent toujours comme faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel local. Pourtant, seuls trois artisans, dont l'âge moyen dépasse les 50 ans, ont une maîtrise totale de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises ; une soixantaine d'autres artisans participent à sa transmission. Avec le développement des pêcheries modernes en haute mer, les navires à coque métallique ont fini par remplacer les navires en bois et la technique de construction des jonques du Fujian a connu un brutal déclin. La reconnaissance populaire de cet élément de l'identité culturelle du Fujian a elle aussi brusquement diminué.

Les communautés concernées et le gouvernement chinois ont pris une série de mesures pour soutenir ce patrimoine. Ils ont notamment inscrit la technique des cloisons étanches des jonques chinoises sur la liste du patrimoine culturel immatériel placé sous protection nationale, mis en place un soutien économique aux transmetteurs, intensifié les efforts de publicité et amélioré les mécanismes d'appui à la transmission du patrimoine.

## 1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT

*Les points 1.a. à 1.e. doivent identifier clairement l'élément et préciser comment il devra être dénommé s'il est inscrit sur la Liste. Les informations fournies aux points 1.a. à 1.e. doivent être cohérentes et donner au Comité une idée claire de l'identité de l'élément proposé pour inscription.*

### 1.a. Nom de l'élément

*Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Les noms doivent être transcrits en caractères latins, en n'utilisant ni police spéciale ni caractères spéciaux.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises

### 1.b. Autres nom(s) de l'élément, le cas échéant

*Il peut s'agir, par exemple, du nom dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, ou d'un autre nom par lequel l'élément est également désigné.*

L'artisanat de construction des jonques du Fujian

### 1.c. Identification de la ou des communauté(s), groupe(s) ou, le cas échéant, individu(s) concerné(s) et de leur localisation

*Du fait que le patrimoine immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel, il est important d'identifier clairement la ou les communauté(s), groupe(s) ou, le cas échéant, individu(s) concerné(s) par l'élément proposé. La Convention ne donne pas de définition de la communauté, mais les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les principales parties concernées par l'élément, et doivent être en cohérence avec les sections pertinentes ci-dessous.*

Les principales régions (communautés) de transmission du patrimoine sont la ville-district de Jinjiang et le district de Jiaocheng placé sous la juridiction de la ville-préfecture de Ningde, dans la province du Fujian, dans le sud de Chine. Les transmetteurs représentatifs sont Fangcai Chen, de la ville-district de Jinjiang, Xixiu Liu et Zhaowei Liu du district de Jiaocheng placé sous la juridiction de la ville-préfecture de Ningde.

### 1.d. Situation géographique et étendue de l'élément

*Cette section doit identifier l'aire de distribution géographique de l'élément, en indiquant si possible le(s) lieu(x) où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises est très pratiquée dans une région située entre 118 et 120 degrés de longitude est, 24'30 et 27 degrés de latitude nord. Elle comprend les villes côtières de la province du Fujian, en particulier celle de Jinjiang et le district de Jiaocheng de la ville de Ningde, avec une influence qui s'étend au district de Quangang et au comté de Hui'an sous la juridiction de la ville de Quanzhou, ainsi qu'à la ville de Fu'an, au comté de Xiapu et à la ville de Fuding placée sous la juridiction de la ville-préfecture de Ningde.

### **1.e. Domaine(s) représenté(s) par l'élément**

*Identifiez le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel concernés (s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises appartient à la catégorie des « savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel », visée à la clause 2.5 de l'article 2, Chapitre I de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité* de l'UNESCO.

### **2. DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE U.1)**

*C'est la section la plus importante de la candidature pour satisfaire au critère U.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une description claire et complète est essentielle pour prouver que l'élément proposé correspond à la définition que donne la Convention du patrimoine immatériel.*

*La description doit donner suffisamment d'informations au Comité pour déterminer :*

*que l'élément fait partie des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire — ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés — ;*

*que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ;*

*qu'il est transmis de génération en génération, [et] est recrée en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire ;*

*qu'il procure aux communautés et groupes concernés un sentiment d'identité et de continuité ; et*

*qu'il n'est pas contraire aux instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.*

*La description doit mentionner toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement, et inclure l'analyse de ses fonctions sociales et culturelles actuelles, les caractéristiques des détenteurs de la tradition et des praticiens, tous les rôles spéciaux ou les catégories de personnes ayant des responsabilités spécifiques à l'égard de l'élément, entre autres. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordées en détails dans le dossier de candidature.*

*1 000 mots maximum.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises est une technique artisanale ancestrale de construction de navires de haute mer à caissons étanches, pratiquée dans la province du Fujian, dans le sud de la Chine. Les navires sont fabriqués principalement en bois de camphre, de pin et de sapin et sont assemblés à l'aide d'outils traditionnels. Leur construction fait appel à deux techniques clés, celle de l'assemblage de planches feuillées et celle du calfatage à l'aide d'un mélange d'étope, de chaux et d'huile de tung. Un maître artisan élabore les plans et dirige la totalité du processus. De nombreux artisans travaillent en étroite coordination pour bâtir de solides navires de haute mer, composés de multiples caissons indépendants et étanches. La technique de construction de base de ces navires est appelée « technique des cloisons étanches des jonques chinoises ».

Les cloisons étanches sont l'étape la plus cruciale de la construction des jonques chinoises. Pour commencer, les artisans construisent une coque intégrale en assemblant le bouchain et les côtés du navire. La coque est ensuite divisée en compartiments dont le nombre dépend de la fonction et la taille du navire. Tout est fait à la main. Les planches sont assemblées par feuillure puis fixées sur le bouchain et sur des cadres ou maintenues par des crampons. Un mélange composé d'une proportion spécifique d'étope, de chaux et d'huile de tung est préparé et

enfoncé dans les jours entre les planches pour rendre les caissons étanches. Les outils sont en grande majorité ceux utilisés par les menuisiers chinois traditionnels : hache, marqueurs à encre, perceuse à main, règle, masse, scie de long, ciseau et rabot.

Les jonques chinoises sont subdivisées en plusieurs caissons étanches afin que si, en cours de navigation, un ou deux caissons sont endommagés accidentellement, l'eau ne pénètre pas dans les autres caissons. Le navire ne coulera pas et restera à flot. Ce système rend la navigation beaucoup plus sûre. Cette technique a été largement employée pendant des siècles pour les bateaux de pêche, les cargos, les navires de guerre et les vaisseaux diplomatiques. En particulier, les cargos de haute mer du Fujian qui empruntaient la route maritime de la soie sous les dynasties Song et Yuan, ainsi que les flottes commandées par le navigateur Zheng He sous la dynastie Ming lors de ses sept voyages en Occident, avaient adopté cette technique. Celle-ci a servi de facteur de rapprochement et d'unification dans les échanges entre les civilisations orientales et occidentales. Elle a d'ailleurs fini par être adoptée en Occident à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis, les cloisons étanches sont devenues un élément structural important de la conception des navires modernes et le demeurent aujourd'hui encore, contribuant à améliorer considérablement la sûreté de la navigation.

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises remonte à la dynastie Jin (265-420 après J.-C.). Elle a été transmise et perfectionnée par les communautés concernées sous les dynasties Tang, Song, Yuan, Ming et Qing. En témoigne un cargo de haute mer datant de la dynastie Song et construit selon cette technique ramené à la surface dans la baie de Quanzhou.

Pour l'essentiel cette technique est transmise oralement, de maître à apprenti et au sein des familles. Elle forme un système technologique cohérent, dont la transmission ininterrompue est dûment documentée et qui s'est maintenu grâce aux transmetteurs et à la reconnaissance des communautés. L'artisan qui dirige la construction des jonques de Fujian à cloisons étanches est traité avec respect et désigné par le titre de « maître artisan ». Le maître artisan a la maîtrise de la technique principale, est responsable de l'élaboration des plans et de la construction, et joue un rôle important dans la transmission fidèle du patrimoine. A ce jour, les transmetteurs Fangcai Chen, Xixiu Liu et Zhaowei Liu ont tous la maîtrise totale de la construction des coques et des techniques de base de l'assemblage par feuillure, de fixation par crampons et de calfatage à l'aide d'un mélange d'étaupe, de chaux et d'huile de tung. Leurs filières de transmission ont été conservées oralement de maître à apprenti ou dans des documents généalogiques.

Les jonques chinoises à cloisons étanches étaient les bateaux de pêche et les navires de haute mer de la province du Fujian. Elles assurent la sécurité des pêcheurs et des marins. Au fil des siècles, les communautés locales ont établi la coutume d'organiser des cérémonies commémoratives solennelles de prières pour la paix et la sécurité avant de commencer la construction de toute jonque du Fujian, ainsi qu'après son achèvement, avant son lancement et son voyage inaugural. Ces pratiques ont resserré les liens entre les praticiens et sont largement respectées au sein des communautés qui transmettent ce patrimoine.

En 2007, le Centre de mise en valeur des voiliers chinois, basé à Fulong, dans la province du Fujian, a chargé le maître artisan Fangcai Chen d'élaborer les plans et de construire une jonque du Fujian en bois non motorisée à 13 caissons étanches, baptisée *Princesse Taiping*. Ce navire a traversé l'océan Pacifique sans aucun problème. Cet événement a considérablement accru la notoriété du patrimoine au sein des communautés. C'est ainsi qu'en 2010, plusieurs organisations compétentes ont conclu un accord préliminaire avec Fangcai Chen pour la construction d'une réplique du *South China Sea No. 1*, un navire datant de la dynastie Song.

### **3. NÉCESSITÉ DE SAUVEGARDE URGENTE (CF. CRITÈRE U.2)**

*Les points 3.a. et 3.b. sont la section la plus importante de la candidature pour justifier la demande d'inscription de l'élément sur la Liste de sauvegarde urgente. La candidature doit prouver (critère U.2) que :*

*a) L'élément nécessite une sauvegarde urgente parce que sa viabilité est en péril, en dépit des efforts déployés par la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus et l'(es) État(s) partie(s) concerné(s)*

*ou que :*

*b) L'élément se trouve dans une nécessité extrêmement urgente de sauvegarde parce qu'il fait l'objet de menaces sérieuses auxquelles il ne pourrait pas survivre sans sauvegarde immédiate.*

*N.B. En cas d'extrême urgence, si l'élément remplit les conditions du paragraphe « b », le Comité peut souhaiter accélérer l'examen de la candidature. Les cas d'extrême urgence peuvent être notamment une catastrophe naturelle, une modification de l'environnement, une épidémie, un conflit armé, la destruction ou l'impossibilité d'accéder à des lieux et/ou ressources naturelles importants pour l'exécution ou la transmission de l'élément, ou toute autre condition constituant une menace grave.*

#### **3.a. État de la viabilité**

*Décrivez le niveau actuel de viabilité de l'élément, en particulier la fréquence et l'ampleur de sa pratique, la vigueur des modes traditionnels de transmission, la démographie des détenteurs, des praticiens et des publics, et sa durabilité.*

*500 mots maximum.*

La technique des cloisons étanches des jonques chinoises, invention majeure des anciens constructeurs navals chinois, a contribué au progrès de la civilisation humaine. La technique artisanale de construction de cloisons étanches reste largement appliquée dans l'industrie navale moderne. La technique de mélange de l'étaupe, de la chaux et de l'huile de tung pour calfater les joints a été validée scientifiquement. Elle a pour avantage d'être à la fois naturelle et par conséquent respectueuse de l'environnement, et d'avoir un très grand pouvoir adhésif. Elle est très employée pour la construction de bateaux de pêche côtiers, de hors-bord et de voiliers à moteur.

Une étude de 2006-2007 a montré que la technique des cloisons étanches des jonques chinoises n'était préservée que par quelques communautés établies dans les régions côtières et sur les îles de la province du Fujian. Il n'y a plus que trois « maîtres artisans », parmi lesquels Fangcai Chen, qui connaissent la technologie principale dans son intégralité. La moyenne d'âge de ces artisans est de plus de 50 ans. Une soixantaine d'autres personnes sont associées à la pratique de l'une ou l'autre des procédures de construction navale en bois. Elles ont fait de la construction navale leur principale source de revenus. Elles ont en outre participé activement à la préparation de la documentation de la présente candidature.

Du fait de l'apparition des cuirassés à moteur, les jonques chinoises en bois à cloisons étanches ont disparu de la haute mer. Seuls quelques bateaux de pêche opérant dans les eaux côtières sont construits grâce à cette technologie. La plupart des chantiers navals produisant des jonques en bois à cloisons étanches ont fermé. Quelques rares villages persistent à pratiquer la technique de construction traditionnelle, mais dans des conditions qui ne cessent de se dégrader. La technique est de moins en moins appliquée et son potentiel s'est fortement réduit.

La construction de jonques du Fujian était la principale source de revenus des transmetteurs de la technique pour subvenir aux besoins de leur famille. Du fait que les matières premières sont difficiles à trouver aujourd'hui (les jonques du Fujian à cloisons étanches sont construites en bois spécialement choisis à cet effet, principalement du sapin, du camphre ou du pin vieux d'au moins 30 ans), il est difficile de garantir la pérennité de l'approvisionnement en matière

première. De plus, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre a fait monter en flèche le coût de construction des jonques du Fujian. De ce fait, les transmetteurs du patrimoine doivent soit trouver en complément un emploi à temps partiel soit carrément changer de travail. Un nombre moins grand de personnes profitent de ce savoir-faire artisanal. La construction navale exigeant des connaissances professionnelles et beaucoup de travail, la profession de maître artisan est devenue moins attractive pour les jeunes. Tous ces facteurs ont empêché la transmission durable et le développement de cet artisanat. Seuls quelques artisans doués de compétences exceptionnelles réussissent à vivre de la réalisation de modèles de navires de haute mer. La menuiserie serait un autre débouché professionnel, à condition de suivre une formation spécialisée.

### **3.b. État des menaces et des risques**

*Cette section doit identifier et décrire les menaces qui pèsent sur la transmission et l'exécution continues, en précisant le degré de gravité et d'urgence de ces menaces.*

*N.B. En cas d'extrême urgence, veuillez identifier les menaces graves qui pèsent sur la viabilité de l'élément et prouver que l'élément ne pourra survivre au sein de la communauté, du groupe ou, le cas échéant des individus concernés, sans mesures de sauvegarde immédiates et efficaces.*

*500 mots maximum.*

Crise de l'usage du patrimoine : avec le développement de l'industrie moderne de la pêche en haute mer, les navires cuirassés ont petit à petit remplacé les navires en bois, mettant en péril la survie de l'activité de construction de jonques chinoises. De plus, la rareté de madriers de taille suffisante pour construire des navires de haute mer a provoqué une flambée des prix qui, conjuguée à la montée en flèche des coûts de production, a rendu très difficile la construction de navires de haute mer en bois. Bien que des bateaux en bois soient toujours utilisés par certains pêcheurs côtiers, le rendement est peu satisfaisant et les perspectives sont plutôt sombres.

Crise de la transmission du patrimoine : la technologie de construction des jonques du Fujian est transmise par des maîtres artisans expérimentés, d'une génération à l'autre et par une pratique continue de la technique artisanale. Pour la plupart illettrés et n'ayant à leur disposition aucuns plans détaillés précis ni mesures, les maîtres artisans devaient mémoriser leur expérience et leurs méthodes de travail et les enseigner aux apprentis par transmission orale. Aujourd'hui, les transmetteurs continuent de chérir le métier qu'ils ont appris de leurs ancêtres, mais à cause du manque de commandes de nouveaux navires, ils sont confrontés au problème pressant de continuer à assurer leur subsistance. Ils sont obligés d'abandonner leur activité artisanale et de chercher d'autres moyens de gagner leur vie. La construction de navires en bois exige des connaissances spécialisées et un énorme travail, mais rapporte peu d'argent ; c'est pourquoi elle a peu d'attrait pour les jeunes. Or, sans un nombre suffisant de jeunes transmetteurs, elle est vouée à disparaître.

#### **4. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE U.3)**

*Les points 4.a. à 4.c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère U.3.*

*U.3. Des mesures de sauvegarde sont élaborées pour qu'elles puissent permettre à la communauté, au groupe ou, le cas échéant, aux individus concernés de poursuivre la pratique et la transmission de l'élément.*

*Les mesures de sauvegarde, si elles sont efficacement mises en œuvre, sont censées contribuer de façon substantielle à la sauvegarde de l'élément dans un délai de quatre ans environ. Il doit s'agir notamment de mesures visant à assurer la viabilité de l'élément en permettant à la communauté de poursuivre sa pratique et sa transmission.*

*N.B. En cas d'extrême urgence, le Comité peut accepter qu'au moment de la candidature les mesures de sauvegarde proposées ne constituent pas encore un plan d'action bien élaboré pour la sauvegarde de l'élément ; l'élaboration d'un plan d'action global peut alors faire partie des mesures de sauvegarde décrites succinctement dans de tels cas.*

#### **4.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément**

*Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.*

*N.B. En cas d'extrême urgence, il est reconnu que les conditions peuvent ne pas avoir permis aux communautés, aux groupes, aux individus et à l'État partie ou aux États parties d'engager des efforts pour sauvegarder l'élément au moment de la candidature et que cette situation ne doit pas empêcher l'éventuelle inscription de l'élément. Si l'élément est inscrit, leur participation sera naturellement cruciale pour que la sauvegarde soit efficace.*

*500 mots maximum.*

1. En 2005, la province du Fujian a promulgué et mis en oeuvre la *Réglementation de la province du Fujian pour protéger les cultures ethniques et le folklore*, dans le but de sauvegarder l'ensemble du patrimoine immatériel de la région.
2. En 2006 et 2007, les transmetteurs de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises de la ville-district de Jinjiang, du district Jiaocheng de la ville-préfecture de Ningde et des communautés concernées d'autres régions de la province du Fujian ont participé activement à une étude sur la transmission de la technique. Ils ont recueilli et organisé des documents, des outils traditionnels et d'anciens navires, afin de faciliter la protection du patrimoine. Leurs efforts ont contribué grandement à l'inscription de la technique aux inventaires du patrimoine culturel immatériel à tous les niveaux géopolitiques, du niveau local au niveau national et international.
3. En 2008, le Musée des bateaux anciens de Quanzhou et le musée des bateaux de Shenhu ont été ouverts, avec accès gratuit du public, dans le but de susciter un sentiment d'identité culturelle au sein de ces communautés.
4. En 2008-2009, Fangcai Chen, Xixiu Liu et Zhaowei Liu ont consenti à être et ont été proclamés transmetteurs représentatifs de ce patrimoine culturel immatériel au niveau provincial et au niveau national. De plus, ils se sont vu octroyer par différents niveaux de gouvernement des subventions qui suffisent à peine pour la transmission de la technique.
5. En 2009, des experts, des universitaires et des transmetteurs des communautés concernées ont formé des équipes de terrain chargées d'effectuer des études thématiques. Des mesures de sauvegarde seront élaborées en 2011-2015 sur la base des informations recueillies à l'occasion de ces études.
6. En mars 2010, les autorités municipales de Jinjiang ont débloqué 160 000 RMB pour



commander aux transmetteurs les modèles de 11 types de jonques du Fujian à cloisons étanches.

7. En 2010, la ville-district de Jinjiang a commencé à produire des manuels sur la technique des cloisons étanches des jonques chinoises et à ouvrir des centres de formation à cette technique, afin de la faire connaître à la jeune génération et de susciter l'intérêt des adolescents pour les techniques anciennes de construction navale et pour la culture traditionnelle.

#### **4.b. Mesures de sauvegarde proposées**

*Cette section doit identifier et décrire un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde susceptibles d'améliorer notablement la viabilité de l'élément dans un délai d'environ quatre ans, s'il est mis en œuvre, et donner des informations détaillées sur les points suivants :*

- a) Quels sont le ou les objectif(s) principaux visés et quels résultats concrets sont attendus ?*
- b) Quelles sont les principales activités à mener pour atteindre les résultats attendus ? Décrivez les activités en détail et l'ordre qui conviendrait le mieux, en tenant compte de leur faisabilité.*
- c) Gestion et mise en œuvre : Décrivez les mécanismes qui permettront la pleine participation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus aux mesures de sauvegarde proposées. Décrivez l'organisation ou l'organisme chargé de la mise en œuvre (nom, informations générales, etc.) et les ressources humaines pour mettre en œuvre le projet.*
- d) Calendrier et budget : indiquez un calendrier pour les activités proposées et une estimation des fonds nécessaires pour les mener à bien, en identifiant les ressources disponibles (sources gouvernementales, contribution en nature de la communauté, etc.).*

*2 000 mots maximum.*

Afin d'assurer la transmission effective de la technique artisanale de construction des jonques du Fujian, des transmetteurs représentatifs de différents niveaux géopolitiques et des passionnés locaux ont adressé leurs commentaires et suggestions aux autorités locales, se sont coordonnés avec les autorités des communautés qui transmettent le patrimoine et ont aidé à élaborer des mesures de sauvegarde pour 2011-2015. Les autorités et les organismes spécialisés dans le patrimoine devraient en principe investir des fonds spéciaux d'au moins 3,34 millions de RMB. Ces fonds seront utilisés pour protéger, transmettre, promouvoir et mener des recherches sur cette activité artisanale. Des mesures de sauvegarde seront mises en place, des filières de transmission seront créées, l'activité artisanale sera incluse dans les programmes locaux de développement social, exprimant, ce faisant, la culture humaine particulière à ces communautés et des utilisations seront trouvées pour transmettre la technique artisanale. Dans le cadre de la recherche de nouveaux moyens d'appliquer et de transmettre cette activité artisanale, la technique principale sera introduite dans la construction navale moderne. Cette façon de procéder régénérera l'artisanat et améliorera notablement sa viabilité. Des mesures de sauvegarde spécifiques seront adoptées au cours des prochaines années, à savoir :

En 2011 :

1. Les autorités de la ville-district de Jinjiang et du district Jiaocheng de la ville-préfecture de Ningde commenceront à mettre en œuvre des « mesures transitoires pour la protection des transmetteurs du patrimoine culturel immatériel ». Ces mesures fourniront des lieux et des fonds pour les activités des transmetteurs, leur offriront une assurance vie et subventionneront leurs dépenses quotidiennes pour améliorer progressivement leur statut social. Un total de 500 000 RMB est budgété par les autorités locales à cet effet.
2. Les communautés qui transmettent le patrimoine désigneront les lieux pour les activités des transmetteurs comme bases d'expérience pratique pour les écoles primaires et secondaires.

Pour satisfaire les besoins des différentes communautés en termes de transmission, des activités telles que la création de modèles de jonques du Fujian seront organisées de temps à autre. Le budget prévisionnel combiné des communautés concernées pour ces activités est de 100 000 RMB par an.

3. Les communautés concernées développeront la publicité en créant des archives et une base de données sur la technique des cloisons étanches des jonques chinoises et en créant des rubriques spéciales sur les sites Internet des communautés concernées. Le budget estimatif combiné pour ces activités est de 400 000 RMB.

En 2012 :

1. Les communautés qui transmettent le patrimoine parraineront un séminaire international sur la technique des cloisons étanches des jonques chinoises, auquel seront invités des experts, chinois et étrangers de renom, des universitaires et des transmetteurs. Le compte rendu du séminaire sera publié pour conférer une solide base théorique à la protection de la technique. Le budget estimatif des responsables des communautés et des collectivités locales pour ces activités est de 800 000 RMB.
2. Une association de défense de la technique des cloisons étanches de la province du Fujian sera créée. Elle sera composée de transmetteurs représentatifs de tous les niveaux, d'artisans de la construction navale, de passionnés locaux, d'experts et d'universitaires. Sa vocation principale sera les échanges d'expérience, la protection de la transmission et le développement de l'artisanat. Elle parrainera également une *Exposition de navires pilotes par les transmetteurs représentatifs de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises*. Les fonds pour ces activités seront fournis par les membres de l'Association. Le budget estimatif pour ces activités est de 200 000 RMB.
3. Des cérémonies seront organisées lorsque les transmetteurs prendront des apprentis. Les communautés concernées devraient en principe investir 10 000 RMB dans ces activités.
4. Les transmetteurs représentatifs, avec leurs apprentis, se prépareront à construire une réplique du *Princesse Taiping*. Ce projet encouragera une transmission efficace de l'artisanat. Le budget estimatif pour la phase initiale est de 200 000 RMB.

En 2013 :

1. Les mesures de protection seront perfectionnées et les transmetteurs recevront un soutien économique plus important. Le budget estimatif des autorités locales à cet effet est de 100 000 RMB.
2. Les communautés qui transmettent le patrimoine créeront une Fondation pour la protection de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises qui se chargera de recueillir des dons dans le pays et à l'étranger. La Fondation bénéficiera du soutien du gouvernement et de dons du public ; elle disposera d'une structure de gestion pour ses activités courantes. Elle versera des aides aux transmetteurs qui connaissent des difficultés économiques et garantira la protection et la transmission de la technique artisanale.
3. La construction de la réplique du *Princesse Taiping* sera achevée, ainsi que les infrastructures associées. Des cérémonies seront organisées pour célébrer cette construction. L'intégralité de la technique artisanale et les activités liées feront l'objet d'un enregistrement vidéo. Le budget estimatif est de 300 000 RMB.

En 2014 :

1. Publication d'un *Atlas de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises*. La Fondation devrait investir 80 000 RMB dans ce projet.
2. Édition et publication d'un recueil d'ouvrages sur la technique des cloisons étanches des jonques chinoises (*Collected Works on the Watertight-Bulkhead Technology of Chinese*

*Junks*). La Fondation devrait investir 100 000 RMB dans ce projet.

3. Lancement de l'étape préparatoire de la construction d'une réplique du *Treasure Ship* du navigateur Zheng He qui a vécu sous la dynastie Ming et organisation d'une cérémonie pour marquer le début de la construction. L'investissement des communautés concernées et de la Fondation pour cette première étape devrait être de 200 000 RMB.

En 2015 :

1. Les transmetteurs représentatifs entreprendront avec leurs apprentis la construction de la réplique du *Treasure Ship*. Ce projet mettra en valeur la transmission de la technique. L'intégralité de la technique artisanale et les activités liées feront l'objet d'un enregistrement vidéo. Les communautés concernées et la Fondation devraient mobiliser 500 000 RMB pour la construction du navire. En cas d'insuffisance du financement, les autorités locales débloquent des fonds spéciaux.
2. Création d'un centre de formation sur la technique des cloisons étanches des jonques chinoises et exposition du travail des maîtres et des apprentis. L'investissement des communautés concernées et de la Fondation devrait être de 50 000 RMB.

#### **4.c. Engagements des États et communautés, groupes ou individus concernés**

*La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés, ainsi que du soutien et de la coopération de l'État partie concerné. Cette section doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables, et que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre.*

*500 mots maximum.*

Les transmetteurs de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises et d'autres personnes liées à cette activité artisanale s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la protection, la transmission, la promotion et la diffusion de ce patrimoine. En reconnaissance du rôle qu'ils jouent, les principaux héritiers soutiendront la transmission du patrimoine en animant des ateliers de promotion, en recrutant de nouveaux apprentis et en enseignant le métier.

Dans un proche avenir, la ville de Shenhu sous juridiction de la ville-district de Jinjiang, et la ville de Zhangwan du district Jiaocheng sous juridiction de la ville-préfecture de Ningde, dans la province du Fujian, mobiliseront des ressources pour encourager la poursuite de la construction de jonques du Fujian. Elles s'engagent également à parrainer des activités culturelles liées à la technique des cloisons étanches des jonques chinoises, afin de susciter le soutien de la communauté au développement durable de l'activité artisanale.

Le gouvernement populaire et les services culturels de la ville-district de Jinjiang et du district Jiaocheng sous juridiction de la ville-préfecture de Ningde s'engagent à assurer en temps opportun l'allocation de fonds pour le soutien à moyen et long termes des projets et initiatives de sauvegarde de la technique, en l'intégrant dans leurs programmes, leurs budgets et les comptes rendus de leurs réunions. D'ici 2013, ils prendront des mesures plus efficaces pour aider les transmetteurs et augmenteront le niveau de soutien financier accordé à ces derniers pour améliorer de façon substantielle leur situation économique et sociale.

Conformément à la *Convention sur la protection du patrimoine culturel immatériel*, le gouvernement chinois s'engage à créer les conditions nécessaires pour sauvegarder l'activité artisanale de construction des jonques du Fujian. Il apportera tout le soutien nécessaire pour permettre au patrimoine de jouer le rôle qui lui revient, dans un contexte de respect mutuel et de diversité culturelle pour le développement durable de la société humaine.

## 5. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ (CF. CRITÈRE U.4)

*Cette section demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère U.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».*

### 5.a. Participation des communautés, groupes et individus

*Décrivez comment la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé au processus d'élaboration des dossiers de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère U.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de toutes les parties concernées notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées.*

Fangcai Chen, Xixiu Liu et Zhaowei Liu, transmetteurs de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises, ont participé à la préparation de la demande d'inscription de ce patrimoine sur la Liste de sauvegarde urgente. Avec d'autres transmetteurs de cette technique, ils ont pris part aux études menées par l'équipe de terrain. Ils ont également fourni des informations sur la filière de transmission de la technique, des documents visuels, des outils traditionnels, etc. Fangcai Chen a en outre dirigé une dizaine de disciples, parmi lesquels Liangdun Yang, Rongliang Chen et Zhichun Chen, pour construire la réplique du *Princesse Taiping*, navire de haute mer à cloisons étanches de l'époque des Ming. Liangdun Yang et d'autres ont également construit un modèle de jonque de haute mer pour le dossier de candidature ; il est exposé au musée naval de Shenhu. De plus, les transmetteurs ont coopéré activement à un documentaire réalisé à l'appui de la candidature et ont fourni des données, des photos et des enregistrements vidéo utiles.

Toute proposition de mesure de sauvegarde a été préparée avec la participation des héritiers à toute la discussion. Toute mesure ainsi adoptée reflète pleinement les idées et suggestions des héritiers.

Pour une préparation efficace de la candidature, le gouvernement populaire municipal de Jinjiang a constitué un petit groupe chargé de préparer la demande d'inscription de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'ONU. Il a également réservé des fonds spéciaux pour financer le travail de préparation du dossier et a organisé des équipes spécialisées d'enquête et d'étude. Le Département de la culture de la province du Fujian, le Bureau municipal de la culture et des sports de Jinjiang et le Bureau de la culture et des sports du district de Jiaocheng se sont chargés d'organiser, de coordonner et de rédiger les rapports pour le dossier de candidature. Le ministère chinois de la Culture, l'Académie chinoise des arts et le Centre pour la protection du patrimoine culturel immatériel de la Chine ont dirigé, évalué et organisé le travail de préparation de la candidature. La télévision centrale chinoise (CCTV) a été chargée de produire un film vidéo à joindre au dossier. Nous avons également invité des experts et des universitaires d'institutions spécialisées telles que le Centre pour la protection du patrimoine culturel immatériel de la Chine, le Musée d'histoire des relations maritimes de la ville de Quanzhou et le Musée de Jinjiang, à participer à la préparation de la documentation, en particulier en donnant des conseils techniques et en aidant à la traduction des termes techniques.

Non seulement la préservation de la technologie contribue à la production et aux moyens d'existence de la communauté, mais elle lui donne une meilleure compréhension de la viabilité du patrimoine.

### **5.b. Consentement libre, préalable et éclairé**

*Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu d'imposer une norme unique.*

Les responsables des communautés qui s'attachent à préserver la technique artisanale de construction des jonques du Fujian ont demandé par écrit que la technique des cloisons étanches des jonques chinoises soit proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'UNESCO. Les transmetteurs Fangcai Chen de la ville de Shenhu sous juridiction de la ville-district de Jinjiang, Xixiu Liu et Zhaowei Liu de la ville de Zhangwan dans le district de Jiaocheng sous juridiction de la ville-préfecture de Ningde, ont ajouté leur signature à cette demande et, conformément à une coutume chinoise solennelle traditionnelle, ont également apposé leurs empreintes digitales en signe de totale connaissance et approbation de la demande. (Voir la copie des sceaux et signatures).

### **5.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément**

*Démontrez que l'inscription et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respectent pleinement les « pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine », si ces pratiques existent (cf. article 13). Décrivez toutes les mesures spécifiques qui peuvent être nécessaires pour garantir ce respect.*

## **6. INCLUSION DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE U.5)**

*C'est la section dans laquelle les États parties qui soumettent la candidature doivent prouver que celle-ci satisfait au critère U.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».*

*Indiquez l'inventaire dans lequel figure l'élément, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme qui est chargé de tenir à jour l'inventaire. L'inclusion de l'élément proposé dans un inventaire ne saurait en aucune façon impliquer ou exiger que l'inventaire ou les inventaires soient achevés avant la candidature. Un État partie qui soumet une candidature peut au contraire être en train de satisfaire à l'obligation d'établir un ou plusieurs inventaires, mais avoir déjà inscrit l'élément proposé dans un inventaire en cours d'établissement.*

*N.B. En cas d'extrême urgence, le Comité pourrait souhaiter interpréter cette exigence avec plus de souplesse lors de l'évaluation des candidatures.*

En tant qu'État partie à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, la Chine a mis en place un mécanisme de sauvegarde à 4 niveaux, du niveau local au niveau national. Le personnel de terrain chargé de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel recueille diverses informations orales et des documents locaux ; il mène également des entretiens en tête-à-tête avec les transmetteurs et les organisations compétentes. Sur la base des résultats de ces éléments réunis, ils font une description objective de la situation actuelle de la transmission de la technique artisanale et font remonter cette information successivement aux différents niveaux. Pour garantir une protection efficace de la technique des cloisons étanches des jonques chinoises, le patrimoine a été inclus dans le second lot d'éléments répertoriés comme patrimoine culturel immatériel national par le Conseil d'État en juin 2008. L'autorité chargée de la liste est le Département du patrimoine culturel immatériel du ministère chinois de la Culture.

Les communautés et groupes ayant participé à la candidature sont notamment des artisans

spécialistes de la construction navale de la ville de Shenhu (ville-district de Jinjiang) et de la ville de Zhangwan (ville-préfecture de Ningde), avec le personnel du Bureau de la culture et des sports de la ville-district de Jinjiang, du Centre de services culturels et sportifs de la ville de Shenhu (ville-district de Jinjiang), du Bureau de la culture et des sports du district de Jiaocheng (ville-préfecture de Ningde) et du Centre de services culturels et sportifs de la ville de Zhangwan (ville-préfecture de Ningde). Enfin, la candidature a été revue par le Comité d'État chargé du patrimoine culturel immatériel et soumise au Conseil d'État pour approbation et annonce.

## DOCUMENTATION

### a. Documentation obligatoire et facultative

Documentation obligatoire fournie.

### b. Cession de droits avec une liste des éléments

Annexée.

### c. Liste de références documentaires

Aucune.

## COORDONNÉES

### a. Personne à contacter pour la correspondance

Cai Kaiyang  
Adresse : Département culture et Bureau des Sports, Jinjiang, province de Fujian, Chine  
Code postal : 366220  
Tél: 0086-595-85616256, 0086-13365951718  
Fax: 0086-595-85667778  
E-mail: sty2004-5-1@126.com

### b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

Département de la Culture de la province de Fujian, Chine  
Contact: Tu Xiaolan  
Adresse: 15 Central Baima (Whitehorse) Road, Fuzhou City, province de Fujian, Chine  
Code postal: 350005  
Tél: 0086-591-87118151  
E-mail: tuxiaolan@yahoo.com.cn  
Département Culture et Bureau des Sports de la ville de Jinjiang, province de Fujian, Chine  
Contact: Huang Yanyi  
Adresse: Route 344 Yingbin, Jinjiang ville, province de Fujian, Chine  
Code postal: 362200  
Tél: 0086-595-85687502  
Courriel: lwtan005@yahoo.com.cn

Département Culture et Bureau des Sports de la Ville Ningde, province de Fujian, Chine  
Contact: Su Fangjin  
Adresse: Nanji Road, Jiaocheng District, City Ningde, province de Fujian, Chine  
Code postal: 352100  
Tél: 0086-593-2872189  
E-mail: jcwtj@163.com

**c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)**

Département Culture et centre de service des sports de la ville Shenhui, Jinjiang City, province de Fujian, Chine  
Adresse: Compound of the People's Government of Shenhui Town, Jinjiang City, Fujian Province, PRC  
Tél: 0086-595-88280512

**SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE**

Nom : Li Dongwen

Titre : Directeur général, Bureau des relations culturelles, Ministère de la Culture

Date : 9 mars 2009

Signature : <signé>